



COLLÈGES

Le dispositif
« devoirs faits »
au défi de
la généralisation

PAGE 12

SOCIÉTÉ

Collège : le dispositif « devoirs faits » au défi de la généralisation

Lancé en 2017, il sera obligatoire pour tous les élèves de sixième à partir de la rentrée prochaine.

AUDE BARIÉTY  @AudeBariety

ÉDUCATION Dans une salle de classe donnant sur le canal Saint-Martin, sept élèves du collège REP de la Grange-aux-Belles (Paris 10^e) planchent sur leurs devoirs, sous le regard attentif d'Erwan Guérin, jeune professeur agrégé de mathématiques. Alors que leurs camarades de troisième A ont quitté l'établissement et s'éparpillent quai de Jemmapes, Otmane, Enzo et Layali enchaînent exercices de vocabulaire d'anglais et révisions de physique-chimie pour leur brevet blanc. Tous les trois sont inscrits depuis la cinquième à « devoirs faits », un temps d'étude accompagnée destiné aux collégiens.

Mis en place en 2017, ce dispositif gratuit, qui profite actuellement à plus de 800 000 élèves, est sous les feux des projecteurs depuis que le

ministère de l'Éducation nationale a annoncé sa généralisation à tous les élèves de sixième à partir de la rentrée 2023. Pap Ndiaye, qui a lancé une réforme du collège, compte sur cette initiative pour « adoucir la transition entre l'école primaire et le collège », « développer l'autonomie de chacun » et « réduire les inégalités devant les apprentissages ».

Pour l'heure, « devoirs faits » est encore facultatif, basé sur le volontariat des élèves comme des enseignants ou assistants d'éducation, rémunérés en heures supplémentaires. Si le dispositif semble globalement apprécié par ceux qui le pratiquent, son futur caractère obligatoire pour les sixième est accueilli de façon mitigée. Du haut de ses 14 ans, Layali salue une « bonne idée ». « Si je m'y étais mise dès la sixième, j'aurais sûrement eu moins de difficultés », souligne-t-elle, le

nez dans son cahier d'anglais. « C'est bien, tout le monde sortira à la même heure comme ça ! », ajoute Otmane en rigolant. « C'est un vrai plus pour les élèves », assure Christophe Kerrero, le recteur de l'académie de Paris, qui rappelle l'importance que revêt la sixième, « classe charnière ».

« Est-ce vraiment utile ? »

« Si cela devient obligatoire, ce ne sera plus la même démarche. Ça peut avoir un effet pervers », regrette cependant Laïla Gatoui, enseignante de français au collège Jules Verne (Paris 12^e). Plusieurs de ses collègues insistent eux aussi sur « l'importance de ne pas forcer les adolescents à venir ». « Je comprends l'intention mais est-ce vraiment utile pour des élèves qui sont déjà très autonomes dans leurs devoirs ? Quid





de ceux à qui cette façon d'étudier ne convient pas? Et de ceux qui n'auront vraiment pas envie d'être là et risquent de déranger leurs camarades?», s'interroge quant à lui Erwan Guérin, le prof de maths de la Grange-aux-Belles.

«Ce qui pose question selon moi, c'est l'adéquation entre l'obligation pour les élèves et le volontariat pour les personnels. Si je n'ai pas assez de volontaires pour assurer l'accès au dispositif pour tous, comment je fais?», ajoute Cécile Conty, principale adjointe de la Grange-aux-Belles. Même inquiétude chez Christelle Bervas, principale du collège Jules Verne : «Ce n'est déjà pas facile de trouver des volontaires», glisse celle qui évoque également «le manque d'espace et de moyens financiers». À la Grange-aux-Belles, la direction attend «plus de détails» avant de commencer à réfléchir à l'organisation de l'année prochaine. Et espère que la généralisation de «devoirs faits» en sixième ne conduira pas à sa disparition en cinquième, quatrième et troisième, faute de professeurs ou de moyens.

De petits groupes

Dans ces deux collèges parisiens, ce sont pour l'heure près d'un quart des élèves qui participent à une, deux, trois, voire quatre séances par semaine. «Certains s'inscrivent d'eux-mêmes, d'autres sont poussés par leurs parents, et les derniers sont, disons, fortement encouragés par leurs professeurs», sourit Christelle Bervas. Gaspard, en troisième à Jules Verne, assure en avoir eu envie de lui-même. «J'ai de bonnes notes, mais je ne sais pas m'organiser dans mes devoirs. Chez moi, il y a des écrans, et ça me prenait beaucoup de temps», explique-t-il. De son côté, Otmane «sortait beaucoup avec (ses) copains» avant que ses parents ne l'inscrivent à «devoirs faits» et dans une association de quartier proposant de l'aide aux devoirs. «Avant, je ne faisais pas du tout mes devoirs. Aujourd'hui, entre "devoirs faits" et

le club Tournesol, je les finis quasiment tous avant même de rentrer chez moi!»

Élèves et professeurs apprécient les petits groupes – de 10 maximum à Jules Verne, et de 12 à la Grange-aux-Belles. «Si je galère, le prof a le temps de venir m'aider. Et je suis avec mes amis», commente Enzo, qui regrette cependant «qu'on ne puisse pas sortir plus tôt si on a tout fini». Dans les deux établissements, les créneaux consacrés à «devoirs faits» sont en effet de préférence placés en fin de journée, dans la foulée des cours. «On a déjà tenté le matin de 8 h à 9 h, mais ça n'a pas du tout marché», témoigne Cécile Conty. Au sein du dispositif, chaque collège innove à sa façon. À Jules Verne, un livret permettant de suivre l'évolution de l'élève et de faire le lien avec sa famille a été mis en place. ■





SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Au collège REP de la Grange-aux-Belles (Paris 10^e), un groupe d'élèves font leurs devoirs, aidés par un professeur volontaire.

